



Le 1^{er} mai 2020

A : Tous les employés

Communication aux employés : mise à jour 1^{er} mai 2020

La CNESST a élaboré un guide des normes sanitaires en milieu de travail pour le secteur manufacturier dans le cadre de la pandémie de la COVID-19.

Fourgons Transit entend se conformer intégralement aux recommandations gouvernementales. Par conséquent, la direction s'attend à la pleine collaboration de l'ensemble des membres de l'équipe Transit et appliquera une politique de **tolérance zéro**.

Nouvelles mesures de santé et sécurité

Afin de faciliter la distanciation sociale, de respecter les consignes gouvernementales et d'assurer un environnement de travail sain et sécuritaire malgré le fait que nous opérons toujours à effectifs réduits, nous apportons de nouvelles améliorations aux consignes en lien avec les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de l'usine. Ces mesures s'ajoutent aux mesures déjà en vigueur.

Le retour de nos employés se fera de façon progressive à compter du 11 mai 2020. Les rappels seront définis selon nos besoins pour livrer nos commandes clients.

Étalement des horaires de travail, à compter du lundi 11 mai 2020 afin de réduire les déplacements massifs d'employés en début et fin de quart de travail, ainsi qu'au moment des pauses.

Département	Entrée (sauf exception, arrivée max 10 minutes à l'avance)	Pause	Dîner	Sortie
110 Murs 120 Soudure 210 Logistique	6h15	8h45	11h30	14h45
100 Pliage 160 Finition 170 Peinture	6h30	9h00	12h00	15h00
180 Installation 500 Service	6h45	9h15	12h30	15h15
105 Goulot 130 Lignes 195 Frio 210 Logistique	7h00	9h30	13h00	15h30

Dans l'objectif de limiter les contacts, nous vous prions d'attendre dans votre voiture et **d'entrer dans l'usine environ 10 minutes avant le début de votre quart de travail**. Pour les employés qui effectuent du covoiturage ou qui prennent le transport en commun, vous serez autorisé à patienter à la cafétéria.

Équipe dédiée à la sanitation : une équipe de trois employés est actuellement dédié au nettoyage fréquent des zones communes (cafétéria, rampes d'escaliers, abreuvoirs, salles de toilettes, etc) et des surfaces fréquemment touchées (claviers et souris d'ordinateurs dans l'usine, poinçon, etc). Vous les reconnaîtrez grâce à leur chandail vert du comité de santé et sécurité. **N'hésitez pas à leur demander un remplissage de votre bouteille de désinfectant en cas de besoin.** Afin d'accroître la sécurité de nos employés, nous avons remplacé le désinfectant en usine par un produit ininflammable.

Port de la visière : De nouvelles visières plus légères ont été acquises auprès d'un fournisseur. Celles-ci sont réservées aux employés de bureau, superviseurs, aviseurs techniques, employés du département de la cour et de l'approvisionnement qui n'effectuent pas de tâches de production puisque la visière est souple et n'est pas aussi résistante qu'une visière industrielle. **Les employés de production qui ne peuvent respecter la distanciation sociale de 2 mètres doivent porter une visière rigide ainsi que leurs lunettes de sécurité.** Advenant le cas où un employé ferait le choix personnel de porter un masque ou un couvre-visage, celui-ci ne sera pas fourni par l'employeur. L'employé devra tout de même porter une visière fournie par Transit lorsque la distanciation sociale est impossible et devra de plus s'assurer de porter, retirer, entretenir et entreposer son masque de façon sécuritaire. Une formation lui sera donnée par l'équipe RH.

Réattribution des casiers : Nous analysons actuellement la possibilité de réattribuer certains casiers afin de faciliter la distanciation sociale des employés selon leur horaire de pause. Des informations supplémentaires suivront à cet effet.

Réaménagement de la cafétéria : Vous constaterez que notre cafétéria s'est refait une beauté! La nouvelle disposition a permis d'augmenter significativement le nombre de places assises. À compter du 4 mai 2020, **vous pourrez également utiliser la salle Académie Transit** pour prendre votre repas, toujours en respectant les normes de distanciation sociale.

Espace terrasse Transit : Les beaux jours arrivent et plusieurs d'entre vous voudront sans doute prendre leur pause repas à l'extérieur. Les stationnements au nord de l'abri pour fumeurs jusqu'au bout du bâtiment seront réservés pour vous permettre d'y prendre vos pauses. Nous vous suggérons **d'apporter une chaise pliante que vous conserverez dans votre voiture**. Il vous suffira de sortir votre chaise et votre lunch pour profiter des chauds rayons du soleil, **tout en vous assurant de rester à 2 mètres de distance de vos collègues!**

Renforcement des consignes de sécurité : Nous privilégions l'humour et les rappels amicaux pour vous rappeler le respect des consignes. Ne soyez donc pas surpris si nous vous remettons une **contravention amicale** lorsque nous constaterons que vous n'avez pas respecté une ou des consignes de sécurité. **Advenant une problématique récurrente avec un ou plusieurs employés, nous serons toutefois dans l'obligation d'imposer des mesures disciplinaires sévères.**



CONTRAVENTION AMICALE

Vous avez été pris en flagrant délit de non-respect de l'une ou plusieurs des consignes de sécurité suivantes :

- ❑ **Lavage de main** d'une durée de 20 secondes à chaque changement de zone.
- ❑ Respect de la **distanciation sociale de 2 mètres** (ou port de la visière lorsque c'est impossible)
- ❑ **Déplacements sécuritaires** (céder le passage, sens unique)
- ❑ **Désinfection des outils** partagés avant et après chaque utilisation

Cette note se veut une sensibilisation amicale au respect des consignes de sécurité en vigueur.

PRENEZ SOIN DE VOUS POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES !



Entente de remboursement : Au moment de la mise à pied temporaire, nous avons maintenu vos couvertures d'assurances groupe (médicale, dentaire, vie et mort accidentelle) conditionnellement au paiement de 50% de la prime, Fourgons Transit assumant l'autre 50%. Nous vous rencontrerons très prochainement pour vous expliquer l'entente de remboursement pour les sommes dues.

Cette pandémie revêt un caractère exceptionnel et nous amène à déployer des ressources et des mesures complètement inattendues. Nous sommes collectivement responsables du respect des mesures exceptionnelles mises en place. Grâce à la collaboration de toute l'équipe Transit, nous sommes en mesure d'accomplir notre travail et de servir nos clients dans un environnement sécuritaire.

Merci de votre adaptabilité!
N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'amélioration!

Marie Josée Valois, CRHA
Directrice des ressources humaines